

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue à l'École polyvalente Lavigne, 452, avenue Argenteuil à Lachute, le 9 septembre 2014, et ce, à laquelle sont présents :

M ^{me} Martine Renaud,	vice-présidente
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Alain Leroux,	commissaire-parent
M. Rémy Tillard,	commissaire
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

tous les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M. Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Michel Lanthier, M^{me} Mélanie Pagé et M. Ian Vallée ont motivé leur absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Martine Renaud, vice-présidente, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1511/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2014.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1512/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2014.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1513/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Octroi de contrat - Agrandissement de l'école primaire Sainte-Anne de Mirabel;
8. Questions diverses;
9. Levée de l'assemblée.

La vice-présidente est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

OCTROI DE CONTRAT - AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-ANNE DE MIRABEL (RCE-1514/SRM)

ATTENDU QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a reçu du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation d'agrandir l'école primaire Sainte-Anne de Mirabel;

ATTENDU l'appel d'offres no 13380-068-Agrandissement de l'école Sainte-Anne;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées et ont été ouvertes le 5 septembre 2014 à 10 h;

ATTENDU le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation de nos architectes, la firme Héloïse Thibodeau Architectes inc.;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M. Rémy Tillard, commissaire :

- a) D'octroyer le contrat pour l'agrandissement de l'école Sainte-Anne à Construction Raynald Tisseur inc. de Val-David pour un montant de 4 243 600 \$ dollars, excluant les taxes.
- b) D'autoriser la présidence et la direction générale à signer le contrat et tous les documents pertinents.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1515/SSGC)

M. Alain Leroux, commissaire-parent, PROPOSE la levée de la séance. Il est 18 h 45.

Adopté